

VAE PRATICIEN SPA - certification nationale professionnelle niveau 3

Le titulaire de la qualification Praticien de spa est un professionnel de niveau 3 qui peut exercer ses fonctions dans les établissements relevant des secteurs Thalassothérapie - Spa - Spa thermaux

Dans ces établissements, le Praticien de spa exécute les prestations en hydrothérapie et massages de bien-être, sous l'autorité et la responsabilité de la direction



CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

Vous avez une expérience en tant que Praticien de Spa dans une thalassothérapie, une balnéo, un spa, vous souhaitez valider cette expérience par une Certification Nationale Professionnelle, il vous faut :

Justifier d'une activité en rapport direct avec la certification professionnelles visée, en qualité de salarié, de non salarié ou de bénévole, d'une durée minimale de 1 année à temps complet, continu ou discontinu (soit 1 607 h)

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT :

24 HEURES
RÉPARTIES DE 2 À 6 MOIS

ACCOMPAGNATRICE

Sylvie JAMBU -
Coach professionnelle -
Sophro/relaxologue

LE REFERENTIEL D'ACTIVITES

Bloc de compétences :

Accueillir le client, conseiller, vendre

Bloc de compétences :

Pratiquer les techniques professionnelle en hydrothérapie et massages de bien-être

Bloc de compétences : Animer l'équipe et planifier les activités

Bloc de compétences : Organiser et gérer le service

TARIF :

1 200 €

VALIDATION

Praticien de Spa
Certification Professionnelle
de niveau 3
enregistrée au RNCP
Code 29537

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

- ❶ Information, conseil et orientation sur les conditions d'accès, étapes de la procédure
- ❷ Etude de la candidature et recevabilité
- ❸ Décision du centre valideur
- ❹ Mise en place de la convention de formation
- ❺ Accompagnement pour la VAE
- ❻ Evaluation finale
- ❼ Transmission du jury et délibération
- ❽ Notification de la décision



LES +

- ◆ Flexibilité des dates
- ◆ Accompagnement individualisé à distance
- ◆ Possibilité de formation modulable : nous contacter.